







La Petite-Pierre, le 19 décembre 2024

Mort d'un lynx à Niederbronn-les-Bains

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 18 octobre 2024 dans la matinée, un jeune lynx a d'abord été signalé sur les réseaux sociaux traversant un parc public dans une commune des Vosges du Nord. Peu de temps après, d'autres informations indiquent qu'un jeune lynx était en situation de détresse, sur la même commune, au sein d'une propriété privée.

La cellule d'urgence Lynx Vosges a été alertée et activée. Celle-ci regroupe des vétérinaires expérimentés, la police de l'environnement et des membres locaux du réseau loup-lynx, elle est animée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). L'ensemble du dispositif a été mis en œuvre efficacement pour une prise en charge et un acheminement rapide du jeune lynx vers une clinique afin de lui assurer des soins d'urgence. Compte tenu de son état étant critique, l'individu n'a malheureusement pas survécu à ses blessures et est décédé.

Une procédure judiciaire est en cours concernant la mort du jeune lynx du 18 octobre 2024. Si vous avez des informations, vous pouvez contacter le service départemental du Bas-Rhin de l'OFB: 03 88 70 48 59 sd67@ofb.gouv.fr

Le Lynx est une espèce en danger, elle est protégée au niveau national et au niveau international. Sa destruction est passible de 150 000 € d'amende et de 3 ans d'emprisonnement.

Il fait par ailleurs l'objet d'un plan national d'actions et d'un plan régional d'actions (PRA) pour le massif des Vosges. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord anime le PRA en faveur du Lynx pour le massif vosgien depuis 2021. Les acteurs engagés dans le PRA et le PNRVN tiennent à remercier les structures qui se sont mobilisées pour la prise en charge de ce jeune lynx : SOS faucon pèlerin Lynx, l'OFB, le Gorna, et les vétérinaires référents.

Un centre d'accueil pour les lynx blessés dans le Massif des Vosges : le Groupement Ornithologique du Refuge Nord Alsace (GORNA) à La Petite Pierre (67)

Le massif vosgien dispose dorénavant d'une structure identifiée pour accueillir les lynx blessés : le centre de soin « Gorna ». Ce centre de soins situé dans le Bas-Rhin bénéficie des autorisations lui permettant d'accueillir des Lynx blessés ou en détresse. Il a les compétences et détient les autorisations administratives et règlementaires pour l'ensemble du massif des Vosges, à savoir les 7 départements qui le composent ; de Wissembourg à Belfort.

Pour préserver l'espèce il faut renforcer les moyens de sensibilisation et de médiation

Au regard de cette affaire, un renforcement des moyens de sensibilisation apparait indispensable afin de faciliter la coexistence avec cette espèce. Les circonstances de la mort de ce jeune Lynx démontrent que ce besoin d'information reste un enjeu crucial pour la conservation de l'espèce.

Contact en cas de découverte d'un lynx, contacter l'Office Français pour la Biodiversité (OFB)

Si vous découvrez un lynx en mauvaise condition ; n'intervenez pas, appeler l'OFB

Pour le Bas-Rhin: 03 88 70 48 59 Et pour la Moselle: 03 87 52 92 67

Contacts:

> Chargée de mission animation du PRA Lynx massif des Vosges & médiation chasse/Lynx : Sandrine Farny 07 48 85 24 67 / s.farny@parc-vosges-nord.fr

> Contact PRESSE Vosges du Nord : Anne Eich / 06 27 51 20 94 / a.eich@parc-vosges-nord.fr